

LETTRE D'INFO N°34

Juin 2024



Éditorial

Chers lecteurs,

Que la météo maussade actuelle ne nous le fasse pas oublier, le mois de Juin est le début de l'été !

Alors profitez des journées qui se rallongent pour participer aux événements de la CPTS qui approchent.

Notez en particulier le format original du Colloque Pluriprofessionnel de cette année qui sera l'occasion de passer une très agréable soirée en plein air sous forme d'une déambulation gourmande libre et instructive. Réservez d'ores et déjà votre soirée et inscrivez vous rapidement en [cliquant ici](#).

Ne manquez pas les autres événements qui vous sont annoncés ci-dessous.

Enfin, n'hésitez pas à venir découvrir, en live, l'unité M ta santé qui poursuit sa tournée jusqu'à fin juin dans les quartiers de Mulhouse. Toutes les informations sur le site www.mtasante.fr

Bon mois de juin à toutes et à tous.

Dr Frédéric TRYNISZEWSKI

À vos agendas !

- **06 juin à 18h00 : Accueil des internes en stage ambulatoire dans l'agglomération mulhousienne**
- **18 juin à 19h00 : Soirée d'information sur la dépression du post-partum**
- **04 juillet à 18h00 : Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé de la CPTS Mulhouse Agglomération**



CPTS
Mulhouse
Agglomération

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Accueil des internes en stage ambulatoire dans l'agglomération mulhousienne, le 6 juin 2024

Comme chaque semestre, la CPTS Mulhouse Agglomération **souhaite rencontrer les internes en médecine** en stage ambulatoire dans l'agglomération mulhousienne.

Pour cela, nous organisons une **visite guidée privative du Parc zoologique et botanique de Mulhouse le jeudi 06 juin 2024 à 18h00**, suivie d'un pot d'accueil convivial à l'Auberge du Zoo à partir de 19h30.

Si vous êtes médecin et accueillez un stagiaire, pourriez-vous transmettre cette invitation à vos internes, et leur permettre d'être disponible le 06 juin 2024 à 18h00 ? Nous serions également heureux de vous recevoir à cette occasion.



Soirée d'information sur la dépression du post-partum de la commission PEA, le 18 juin 2024

Quels signes doivent alerter ? Comment différencier la dépression du post partum d'un burn-out parental ? Vers qui orienter ? Comment aborder la question de la dépression paternelle ? Comment prendre en compte la dimension culturelle dans la maternité ? Voici différentes questions qui seront abordées lors de cette soirée.

Programme :

19h00 - 20h00 : accueil des participants autour d'un buffet salé

Présence de l'association « super mamans »

20h00 : Démarrage des interventions

Modératrices : Nora Bounadja, sage-femme libérale et Elodie Metzger, psychologue libérale. Responsables de la commission Périnatalité Enfance Adolescence de la CPTS Mulhouse Agglomération.

- Comment reconnaître les symptômes et accompagner les mères (et pères) en difficulté ?
Morane Lemant, psychologue et Camille Rueff-Barthélémy, puéricultrice de l'équipe mobile HO.PE -SA du GHRMSA
- Repérage des signes évocateurs lors des consultations périnatales et des cours de préparation à l'accouchement
Cécile Bloch, sage-femme libérale
- Signes évocateurs "au comptoir" de la pharmacie; axes de prévention et traitement; bilan périnatalité et périconception
Anne Laure Matt, pharmacienne libérale
- Qu'est-ce qu'une bonne alimentation ? La place de certains aliments.
Sophie Winterholer, diététicienne libérale ou Anne Laure Matt, pharmacienne libérale
- Grossesse chez les Tamoules
Ravi Sivanandame, psychologue au SIE de Riedisheim et en libéral
- Points de vigilance dans le discours de la mère en consultation. De quelle manière certains symptômes présentés par l'enfant constituent un facteur de

risque de dépression post-partum pour la mère ?

Eléonore Ermissé, ostéopathe libérale

- Accompagnement et traitement de la dépression du post partum
Dr Schertz, pédopsychiatre et psychiatre à l'unité mère-enfant du GHRMSA

Présentation de l'association "Super mamans" & temps d'échange avec la salle.

21h30 : buffet sucré & échanges

Informations pratiques :



Mardi 18 juin à partir de 19h00

📍 Centre Sportif Régional Alsace (5 rue des Frères Lumière, 68200 Mulhouse)

Je m'inscris

Colloque
Pluriprofessionnel
Trajectoires
Santé

4 juillet 2024 Parc du Belvédère

**Deuxième édition du
Colloque
Pluriprofessionnel :
Trajectoires Santé,
le 4 juillet 2024**

#ColloqueCPTS2024 🌱

Les inscriptions sont ouvertes !

📣 Le Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé aura lieu le 4 juillet prochain. Le fil rouge ? Un « cheminement gourmand vers une pratique plus verte » !

📅 Depuis 6 semaines, nous vous avons dévoilé les thèmes de chaque stand. Vous les avez manqués ? RDV sur le site de la CPTS pour tous les retrouver !

Découvrez les 6 ateliers

👣 Lors du colloque, vous pourrez déambuler entre 6 ateliers. Leur point commun ? Traiter un aspect de la santé environnementale grâce à l'intervention de spécialistes du domaine.

👤 Chaque atelier sera accompagné d'une partie dégustation. De quoi nourrir le corps et l'esprit !

📅 Vous pouvez dès à présent vous inscrire ! L'accès au colloque est gratuit et libre, mais pour des raisons d'organisation, il est conseillé de vous pré-inscrire

Deux types d'entrées sont proposés :

🍴 **Entrée avec lunchbox offerte en plus de votre entrée au colloque** (⚠️ **places limitées**) : vous recevrez gratuitement une lunchbox estampillée CPTS, ainsi que des couverts, pour profiter des ateliers dégustation du colloque.

🍴 **Entrée classique au colloque SANS lunchbox** : vous vous engagez à ramener vos propres contenant, couverts et verre afin de profiter des ateliers dégustation tout au long de la soirée.

Réservez votre entrée !

Informations pratiques :

📝 Inscription [ici](#)

17 4 juillet 2024

18h00 - 23h00

Parc du Belvédère à Mulhouse

Parking gratuit sur place (mais nous vous encourageons fortement à venir à pied, à vélo ou en transports en commun 😊)

Découvrir le programme

Les actualités territoriales



Quelques nouvelles du Service d'Accès aux Soins du Haut Rhin

Ouvert le 27 novembre 2023 dans le Haut Rhin, le **Service d'Accès aux Soins du Haut Rhin (SAS 68) assure conseil et orientation aux personnes appelant le 15 et relevant de la filière ambulatoire**. Il a pour **mission de répondre aux demandes de Soins Non Programmés** c'est-à-dire des soins non prévus et demandant une réponse dans les 48h. Il fonctionne du lundi au vendredi de 08h00 à 20h00 et le samedi matin de 08h00 à 12h00, hors jours fériés.

Géré par l'association « SAS 68 Libéral » créée spécifiquement pour cette mission, **le SAS 68 assure deux missions principales :**

- **L'accueil et la régulation** assurés ce jour par une équipe de 5 opérateurs de soins non programmés (OSNP) et 33 régulateurs libéraux. En avril 2024, 95% des plages horaires du SAS ont été couvertes, les médecins urgentistes assurant le relais sur les quelques heures non couvertes.
- **L'orientation** si nécessaire **vers des offres d'effectif** (consultations/visites). 89 médecins ou sage-femmes du Haut-Rhin sont actuellement inscrits sur la plateforme nationale SAS et proposent des créneaux de consultations aux patients le nécessitant appelant le SAS 68. Rappelons que si vous vous inscrivez sur cette plateforme nationale, vous restez maître d'accepter ou de refuser les demandes de consultations qui vous seront présentées par les OSNP.

En avril 2024, 2 231 appels au 15 ont été pris en charge par le SAS 68, 52 % de ces appels ont pu être traitée par un conseil médical simple, 654 (29%) rendez-vous ont été pris pour des consultations, 10% des appelants ont été orientés vers les urgences et 9% ont bénéficié de l'envoi d'une ambulance.

Les projets 2024 du SAS 68 sont :

- **de développer l'expertise en régulation par le biais de formation des régulateurs et de l'intégration de filières spécialisées (gériatrie, santé mentale, soins dentaires...),**
- **de diversifier les possibilités d'effectif en travaillant avec l'ensemble des professionnels de santé.**

La CPTS Mulhouse Agglomération soutient l'organisation du SAS 68 dans le cadre de sa mission « Amélioration de l'accès aux Soins ». Depuis la soirée consacrée aux SAS et aux soins non programmés du 20 février 2024, **4 groupes incubateurs de projet réfléchissent à des propositions d'effectif (pour les masseurs kinésithérapeutes, les médecins, les infirmiers et les pharmaciens)**. Leurs contributions sont attendus pour la fin de ce mois de juin. Par ailleurs, une aide à la mise à disposition des créneaux sur la plateforme nationale SAS et à la gestion au quotidien peut être apporté par la CPTS Mulhouse Agglomération.



Nouveau cahier des charges de la PDSA : ce qui change dans l'agglomération mulhousienne

Depuis le 15 mai 2024, une nouvelle organisation de la permanence des soins ambulatoires (PDSA) est entrée en vigueur dans le Haut-Rhin. La PDSA apporte une réponse aux demandes de soins ambulatoires du lundi au vendredi de 20h00 à 24h00, le samedi de 12h00 à 24h00, les dimanche, jours fériés et ponts de 08h00 à 24h00. La « nuit profonde » de 00h00 à 08h00 fait l'objet d'une couverture particulière.

Le département est désormais organisé en 10 secteurs de garde en PDSA (regroupement des 27 anciens secteurs). La permanence des soins ambulatoires s'appuie sur deux dispositifs opérationnels de 20h00 à 24h00 du lundi au dimanche ainsi que les samedis de 12h00 à 20h00 et les dimanches, jours fériés, ponts (au sens de la PDSA) de 08h00 à 20h00 :

- une permanence médicale de garde par secteur, au cabinet du médecin ou à la maison médicale de garde (MMG) pour les 8 secteurs « issus de fusions »,
- des médecins effecteurs mobiles qui réalisent les visites à domicile "incompressibles" (dispositif en test pour 6 mois à compter du 15 mai 2024).

L'accès des patients à l'un ou l'autre de ces dispositifs se fait uniquement après régulation par le centre 15.

Il n'y a plus de visite dans les secteurs de garde disposant d'une maison médicale de garde, l'activité de consultation y étant réalisée. Pour les « visites incompressibles », il est cependant possible de faire appel à des médecins effecteurs mobiles, médecins généralistes volontaires, sollicité par l'application Entr'Actes en cas de besoin.

Les visites à domicile dites « incompressibles » sont déclenchées uniquement sur décision du médecin régulateur du Centre 15 et exclusivement pour :

- les patients confrontés à une perte d'autonomie (liée à l'âge ou au handicap) pour lesquels un déplacement représente une perte de chance, et pour lesquels des actes en milieu hospitalier ne sont pas nécessaires,
- les situations de fin de vie pour lesquelles le patient et sa famille souhaitent le maintien à domicile,
- la délivrance de certificats de décès qui ne peut être différée jusqu'au prochain jour ouvrable,
- la délivrance de certificats pour des soins psychiatriques sous contrainte.

La coordination de la PDSA est effectuée par une Association Départementale de la Permanence des Soins (ADOPS 68) dont l'AG de création a eu lieu en avril 2024. L'activité des régulateurs libéraux en PDSA reste gérée par l'association Régulib.

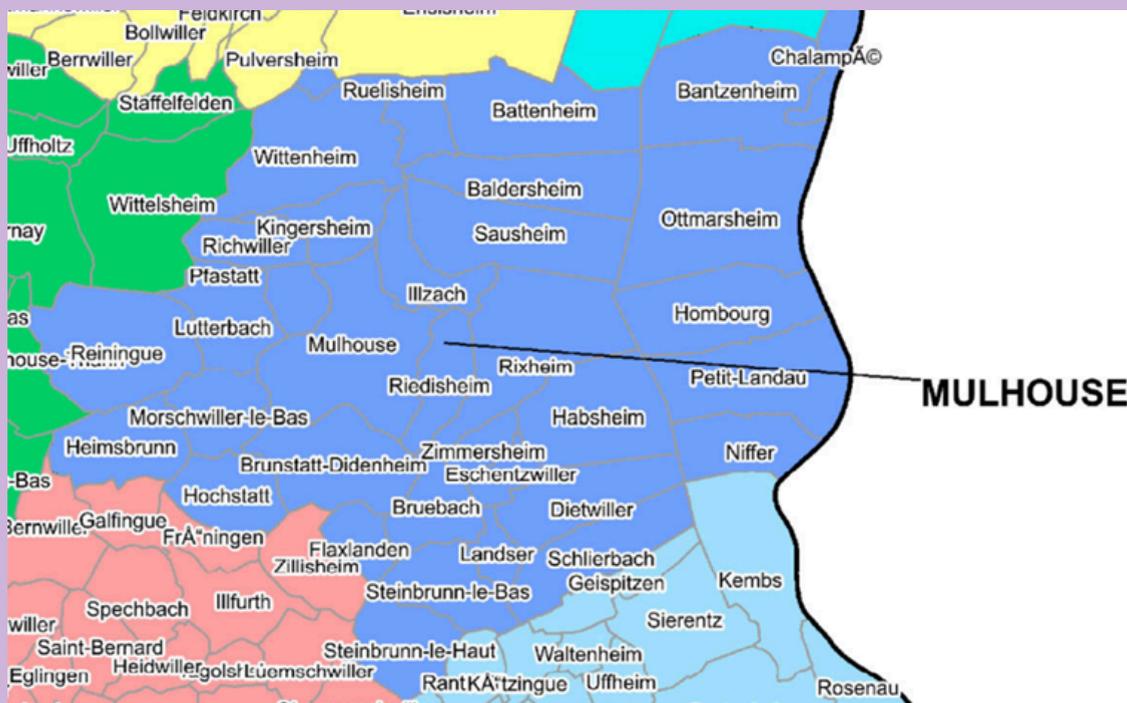
Pour en savoir plus cliquez [ici](#) !

Ce qui change dans l'agglomération mulhousienne :

Le nouveau secteur de garde de Mulhouse regroupe : 30 des 39 communes

de la M2A et 4 communes hors M2A (Hochstatt, Landser, Schlierbach, Steinbrunn-le Haut).

Les 9 communes suivantes de la M2A dépendent d'un autre secteur de garde que celui de Mulhouse : Berrwiller, Bollwiller, Feldkirch, Pulversheim, Ungersheim (secteur de garde centre Haut Rhin), Staffelfelden, Wittelsheim (secteur de garde Thann Thur Doller) et Galvingue, Zillisheim (secteur de garde de Altkirch).



La Maison Médicale de Garde (MMG) de Mulhouse a déménagé le 15 mai. Elle occupe les locaux du CSNP de Mulhouse (3H Rue du Dr Léon Mangeney, 68100 Mulhouse, à côté des urgences du site Emile Muller du GHRMSA) le soir et les week-end. La MMG de Mulhouse est ouverte du lundi au vendredi de 20h00 à 23h00, le samedi de 13h00 à 18h00 et de 20h00 à 23h00, les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00 et de 20h00 à 23h00. Elle est accessible uniquement après appel préalable au centre 15.

Des consultations sont également disponibles auprès de **SOS Médecins Mulhouse** sur les horaires de PDSA (du lundi au vendredi de 20h00 à 24h00, le samedi de 12h00 à 24h00, les dimanches et jours fériés de 08h00 à 24h00) après prise de rdv préalable auprès du standard SOS Médecins **0825 56 68 68**.

Le dispositif pour les visites à domicile "incompressibles" est opérationnel sur l'ensemble du Haut-Rhin depuis le 13 avril mais il y a encore peu de médecins effecteurs.

Comme auparavant, « SOS Médecins Mulhouse » assure des visites tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche), sur tous les horaires de PDSA, y compris la nuit profonde (N2) de 00h00 à 08h00. Ces visites sont accessibles après appel direct au standard de SOS Médecins au **03 89 56 15 15**. Les demandes d'effectation régulées par la CRRA 15 seront priorisées par le centre d'appel SOS Médecins, pour assurer une réponse médicale de PDSA plus rapide que celle apportée aux appels directs (non régulés) de patients à SOS Médecins Mulhouse.

SOS Médecins assure des visites pour 24 des 39 communes de la M2A ainsi que les communes de Frœningen, Hochstatt, Illfurth, Landser, Schlierbach, Steinbrunn le Haut.

Les communes de la M2A suivantes ne sont pas desservies par SOS Médecins pour les visites : Bantzenheim, Berrwiller, Bollwiller, Chalampé, Feldkirch, Hombourg, Illzach, Niffer, Ottmarsheim, Petit Landau, Pulversheim, Staffelfelden, Wittelsheim et Zillisheim.

Ouverture de HANDICONSULT SUD ALSACE



HANDICONSULT SUD ALSACE est un dispositif innovant et facilitateur pour l'accès aux soins de personnes vivant avec un handicap.

Pour pallier l'inégalité d'accès aux soins des personnes en situation de handicap, la plateforme Handicap Services Alister ouvre à Mulhouse le **premier centre Handiconsult du Grand-Est**, situé au siège de l'association (115 avenue de la Première Division Blindée à Mulhouse).

Une **équipe pluridisciplinaire**, composée de **médecins, d'infirmières et d'un secrétariat** spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap, a pour missions :

- l'écoute et l'évaluation des besoins en santé,
- l'organisation et l'accompagnement personnalisé dans le parcours de soins,
- la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation à la santé des personnes vivant avec un handicap.

Elaboré avec le concours de la CPTS Mulhouse Agglomération, du Conseil territorial de Santé du Haut-Rhin, et financé par l'ARS Grand-Est, le dispositif travaille d'ores et déjà en réseau, avec les professionnels de santé ou médicosociaux du territoire et les établissements sanitaires. Dans cet esprit une étroite collaboration est engagée avec l'établissement pivot du Groupement Hospitalier de Territoire, le GHRMSA.

Qui peut solliciter Handiconsult Sud Alsace ?

Tout adulte vivant à domicile dans le Sud Alsace, avec un handicap (quelle qu'en soit la nature) confronté à des difficultés d'accès aux soins, leurs aidants ainsi que les professionnels de santé ou médicosociaux.

Comment contacter Handiconsult Sud Alsace ?

En appelant le **03 89 62 24 14** du **lundi au vendredi entre 08h30 et 12h30 et entre 13h30 à 17h00** ou en nous adressant un **courriel à handiconsult68@alister-autonomie.fr**.

Peut-on s'y présenter directement en cas de problème de santé ?

Le dispositif ne fonctionne que sur rendez-vous et ne se substitue pas aux professionnels de santé habituels que sont les médecins traitants ou les services infirmiers à domicile.

Les dossiers



La parole à ...

Elodie METZGER

et

Nora BOUNADJA

*Co-Responsables de la
commission Périnatalité
Enfance Adolescence*



La commission Périnatalité Enfance Adolescence s'articule principalement autour de **deux axes** qui sont :

1. **Identifier et participer à la mise en place d'outils permettant de fluidifier le parcours de santé des femmes enceintes, des enfants et des adolescents**
2. **Créer une filière pluriprofessionnelle afin de coordonner les interventions auprès de l'enfant et de sa famille et de faciliter les échanges entre professionnels**

Pour cela, la commission peut compter sur l'implication de ses membres ; elle associe des professionnels libéraux, des professionnels évoluant en structures hospitalières, médico-sociales et associatives.

Après une première année riche en réflexions et en échanges, nous poursuivons nos travaux avec pour certains une concrétisation toute récente. En effet, depuis le début du mois de mai, le dispositif "Sorties mat' Sud Alsace", impulsé par la CPTS, a pris le relais du PRADO pour les sorties de maternité du GHRMSA. De nombreuses sages-femmes ont répondu présentes pour participer à ce dispositif et assurer le suivi médical dans les 7 jours des mères et de leurs nourrissons en sortie de maternité.

La commission poursuit ses réflexions autour de la place que pourraient prendre les professionnels libéraux dans la future maison des 1000 premiers jours et participe aux réunions organisées par la ville de Mulhouse.

Enfin, **deux nouvelles soirées thématiques** sont prévues au courant de cette année 2024 :

- **La première aura lieu le 18 juin 2024** à l'auditorium du Centre Sportif Régional **autour de la dépression du post partum**. Quels signes doivent alerter ? Comment différencier la dépression du post partum d'un burn-out parental ? Vers qui orienter ? Comment aborder la question de la dépression paternelle ? Comment prendre en compte la dimension culturelle dans la maternité ? Autant de questions qui seront abordées avec les différents intervenants présents : professionnels de santé de l'unité mère-enfant du GHRMSA, professionnels de santé libéraux et l'association « super mamans ».
- **Une deuxième soirée est prévue le 07 novembre 2024 autour du sommeil de l'adolescent**. Aux côtés du Dr Mura, pédiatre spécialisé dans le suivi des troubles du sommeil et de l'obésité, nous aborderons les questions suivantes : à quoi sert le sommeil ? Quelle est l'importance de bien dormir ? Comment impliquer l'adolescent ? De quelle manière certains symptômes diurnes sont liés à la vie nocturne ? Comment bien aborder la question du sommeil avec l'adolescent et ses parents dans sa pratique professionnelle ?

En dehors des objectifs de travail qu'elle s'est fixée pour cette année, la commission peut également être sollicitée par des porteurs de projet afin d'apporter un regard pluriprofessionnel et une expérience de terrain. Elle peut promouvoir et aider à la mise en œuvre d'actions de formation ou d'information.

Si vous vous sentez concernés par ces différents projets ou que vous avez d'autres suggestions n'hésitez pas à nous en faire part !



Retour sur les premières interventions au sein du camion



En route pour la prévention... c'est ainsi que M ta Santé a réalisé ses premières interventions de prévention et de dépistage à Mulhouse, ce mois de mai 2024.

Du 15 mai au 18 mai, la semi-remorque était stationnée sur la place Franklin.
Retour chiffré sur cette première semaine d'intervention de 4 jours :

- **267 entretiens de prévention** et rencontres ont eu lieu avec des habitants du quartier ;
- **11 professionnels de santé** ont réalisés des entretiens de prévention avec les différents publics (infirmiers, médecins, psychomotricien...);
- **13 partenaires** ont animé le village prévention ;
- **24 mammographies** de dépistage ont été faites le vendredi.

Pour rappel, chaque jour, un public a été ciblé : le mercredi pour les enfants et parents; le jeudi pour les seniors; le vendredi pour les femmes et le samedi pour les adolescents.

Un **grand merci et bravo à tous les professionnels de santé et les partenaires** qui se sont mobilisés pour animer M ta Santé tout le long de cette semaine à place Franklin.

Du 22 mai au 25 mai, la semi-remorque était stationnée sur le parvis de Box Briand, avenue Box Briand, à Mulhouse.

Du 29 mai au 01 juin, la semi-remorque sera stationnée sur le parking de l'épicerie solidaire Armée du Salut, avenue DMC à Mulhouse.

Retrouvez le planning complet de la tournée printemps 2024, sur le site : mtansante.fr.

Si vous souhaitez participer à ce projet, en tant que professionnels de santé, rendez-vous sur le site suivant (des créneaux sont encore à pourvoir) :

Je participe aux interventions



*Accès au camion M ta Santé
sur la place Franklin
à Mulhouse*



*Reportage de M ta Santé sur BFMTV Alsace
Interview du Dr TRYNISZEWSKI - Président
de la CPTS Mulhouse Agglomération*



CPTS
Mulhouse
Agglomération

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Démarche pour les médecins retraités

Le groupe 1 de la commission Accès aux Professionnels de Santé de la CPTS Mulhouse Agglomération (composé de médecins et d'autres professionnels de santé libéraux) a pour objectif de **mettre en place une démarche individualisée à destination des médecins généralistes et spécialistes partant à la retraite.**

La première étape de ce projet consiste à réaliser un **recensement des prochains départs à la retraite.** Le courrier et questionnaire suivants ont été transmis largement aux médecins du territoire. Vous n'y avez pas encore répondu ? Il est encore temps !

Chers Consœurs et Confrères,

La CPTS Mulhouse Agglomération se veut au service des acteurs de terrain que vous êtes, à l'écoute de vos besoins et contraintes, tout en améliorant la qualité de l'offre de soins.

Au cours des dernières années nous avons tous ressenti un **manque de médecins de plus en plus prégnant** sur notre territoire ; chacun a encore un peu plus sacrifié de son temps personnel afin de ne pas laisser certains patients en difficulté sans soins.

Notre beau « désert médical » mulhousien a été médiatisé à plusieurs reprises, suite aux **départs en retraite de plusieurs confrères sans successeurs.** Il s'agit pour nous tous malheureusement d'un bis repetita des années précédentes, et nous constatons que la **baisse de la démographie médicale a un impact certes sur les patients mais aussi sur les médecins en exercice.**

Cette situation laisse de **nombreux patients sans médecins traitants** et vous êtes sous la contrainte permanente de **demandes pressantes pour accepter de nouveaux patients.** La CPTS Mulhouse Agglomération souhaiterait dans une certaine mesure **anticiper la problématique à venir pour les patients et les**

médecins en activité, tout en permettant aux confrères ou consœurs qui sont proches d'un arrêt d'activité de **PREPARER L'AVENIR le plus sereinement possible**.

Paraissant évident pour les uns, pour certains cela va peut-être toucher une corde sensible, pour d'autres le sujet est totalement tabou pour des raisons « historiques » par exemple par crainte de voir leurs patients les quitter pour un confrère. Or cette époque est bien révolue ! Chaque médecin en exercice régule au maximum sa patientèle et tente de limiter le nombre de nouveaux patients, voire n'en accepte plus du tout.

Aussi, **préparer ces cessations d'activité**, qu'elles soient progressives ou totales, permettrait à la fois au médecin concerné de prévoir sereinement la passation des dossiers médicaux, aux patients de récupérer progressivement ses documents médicaux, et pour les collègues aux alentours de pouvoir faire les efforts nécessaires pour accepter, peut-être, quelques nouveaux patients. Un lien pourrait également être fait entre ces cessations annoncées et préparées et d'éventuels futurs et espérés nouveaux installés, avec l'appui de la CPTS et de ses intervenants.

Pour cela, notre groupe de travail vous propose de répondre à quelques questions très rapides sur votre éventuel projet de départ à la retraite. Par avance, merci pour votre contribution.

Je réponds au questionnaire



Retour sur la première session de sensibilisation sur l'insuffisance cardiaque

Initié en 2023, le travail concernant l'insuffisance cardiaque se poursuit en 2024.

Mardi 29 mai a eu lieu la première soirée de sensibilisation sur cette thématique. Le Dr Kenizou, cardiologue au GHRMSA, y a abordé un certain nombre de rappels concernant la physiopathologie de l'insuffisance cardiaque. Y ont participé une quinzaine de professionnels de santé libéraux (infirmiers, médecins et diététiciennes).

La prochaine session aura lieu mercredi 19 juin de 20h00 à 21h30, sur la surveillance et le suivi de patients souffrant d'insuffisance cardiaque.

Elle sera animée par Dr Roussel, cardiologue au Diaconat et en cabinet libéral.

Une dernière session aura lieu courant du mois de septembre sur la titration et les conseils à donner aux patients.

Ces soirées "théoriques" seront suivies de **2 séances pratiques personnalisées**, réalisées directement sur le terrain par les cardiologues et leur équipe :

- L'éducation thérapeutique du patient (recrutement, suivi...)
- Titration



Quiz sur la santé environnementale

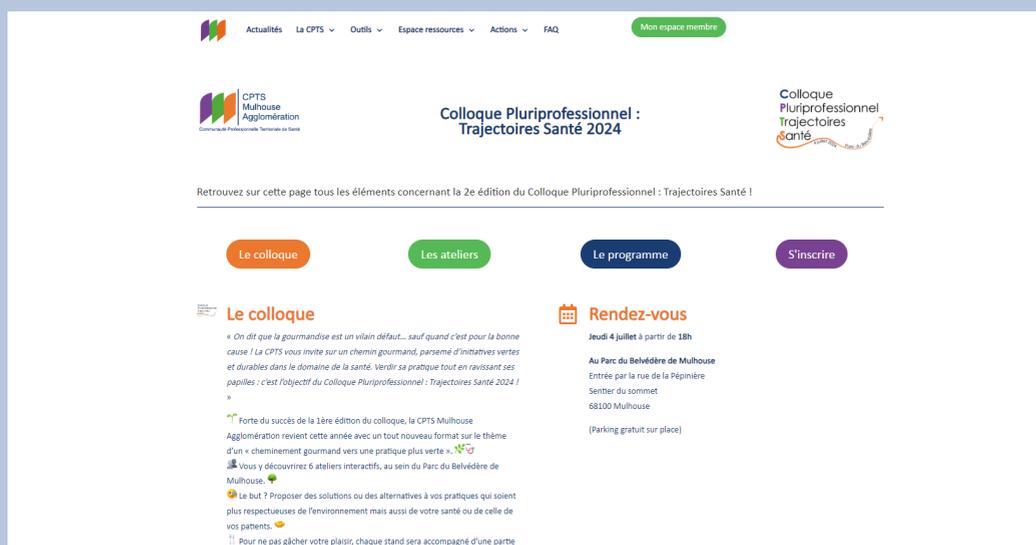
Le Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé 2024 approche à grands pas. Cette année, **la thématique fil rouge est la santé et l'environnement**.

Dans cette optique, nous vous proposer de **tester vos connaissances sur ce sujet !**

Réponse en fin de questionnaire et dans la prochaine lettre d'information.

[Je réponds au quiz](#)

À retrouver sur notre site



Page internet du Colloque

Les **inscriptions** pour le Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé 2024 sont **ouvertes !** 🌱

À cette occasion, une **rubrique spécifique** a été créée sur le site de la CPTS MA. Vous y retrouverez une description des 6 stands, comprenant atelier et dégustation.



Toutes les **informations pratiques** nécessaires à votre venue y sont renseignées :

- Adresse, horaires et accessibilité
- Description des ateliers
- Inscriptions

i Pour rappel, l'accès au colloque est **gratuit** et **libre**, mais nous vous demandons de bien vouloir vous **pré-inscrire**, pour des questions d'organisation. N'attendez pas ! Les entrées avec **lunchbox offerte** sont **limitées !** ⚠️

La CPTS vous transfère



**Matinée de la réhab',
le "Projet de Suivi
Individualisé", le 20 juin
2024 de 09h00 à 12h00
au CH de Rouffach**

Le Centre de ressources en réhabilitation psychosociale du Haut-Rhin vous invite à une matinée sur le Projet de Suivi Individualisé (PSI), le jeudi 20 juin 2024 de 09h00 à 12h00 dans la salle des fêtes du CH de Rouffach.

Vous êtes un(e) professionnel(le) en santé mentale, une personne concernée, un(e) proche, et souhaitez vous informer sur ce thème : cette matinée vous est dédiée !

Au programme :

- présentation du Projet de Suivi Individualisé,
- recueil des besoins à l'aide de l'échelle ELADEB - premiers retours d'expérience de prise en main de l'outil,
- formalisation et rédaction des objectifs.

Vous trouverez, grâce au bouton ci-dessous, le **programme détaillé** ainsi que le **lien vous permettant de vous inscrire gratuitement** :

[Voir le programme et s'inscrire](#)



**Seconde journée
départementale des
promotion des LAEP, le
27 juin 2024 à Mulhouse**

La seconde journée départementale de promotion des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) aura lieu le jeudi 27 juin au Centre Sportif Régional d'Alsace à Mulhouse sur le thème "Les LAEP au carrefour de la prévention précoce et de la parentalité".

Cette journée s'inscrit dans le cadre de l'animation départementale du Réseau des Laep du Haut-Rhin par la Caf et l'École supérieure de praxis sociale de Mulhouse et est destinée à :

- **favoriser la rencontre et l'échange entre les accueillants et gestionnaires de Laep et les autres acteurs du domaine de la petite enfance et de la parentalité,**
- **permettre une meilleure connaissance des Laep par les partenaires,**

- susciter la création de nouveaux Laep dans le département.

Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs du domaine de l'action sociale et médicale : professionnels de la petite enfance, travailleurs sociaux, professionnels de santé, élus...

Attention : le nombre de places est limité ! Les inscriptions sont à effectuer au plus tard pour le vendredi 14 juin 2024 via le lien qui figure sur le programme détaillé, que vous trouverez grâce au bouton ci-dessous :

[Voir le programme et s'inscrire](#)



Présentation du CICAT 68 (Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques du Haut-Rhin)

Le CICAT 68 (Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques) **est un lieu unique dans le Haut-Rhin pour informer et conseiller sur les moyens techniques de prévention et de compensation des situations de handicap ou de perte d'autonomie.** Fondé en 2013, il est gouverné par le Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM) et le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA).

Une équipe pluridisciplinaire, composée d'ergothérapeutes, de médecins spécialisés en médecine physique et de réadaptation, d'assistantes de service social et de secrétaires documentalistes, **assure ainsi une activité d'accueil, de conseil et de préconisation des aides techniques, d'aménagement du logement, du cadre de vie et du véhicule.** Cette activité amène les professionnels à intervenir au domicile des usagers.

Pour mener à bien ses missions, **le CICAT 68 dispose d'un espace d'exposition offrant la possibilité de montrer et tester du matériel, ainsi que de conseiller gratuitement les usagers dans leur choix d'aides techniques ou d'aménagements.** Le matériel exposé est sélectionné par les professionnels du CICAT 68 en concertation avec des fabricants ou revendeurs locaux et nationaux.

Le CICAT 68 est également un espace ressource, qui contribue au développement de la compétence des professionnels de la compensation technique, en **proposant notamment des démonstrations de matériel et en mutualisant les savoir-faire et outils spécifiques du département.**

Le CICAT 68 travaille en étroite collaboration avec des partenaires institutionnels (MDPH, CEA...) mais aussi avec les aidants, professionnels et familiaux, qui sont des interlocuteurs privilégiés.

*Pour toute question ou renseignement complémentaire, n'hésitez pas à orienter vos patients vers nous ou à nous contacter par téléphone **03 67 26 02 69** ou par mail contact@cicat68.fr.*





Présentation de l'Hôpital de Jour gériatrique de la MMPA

Vous trouverez, grâce au bouton ci-dessous, une **présentation de l'Hôpital de Jour de Gériatrie de la MMPA** qui comprend une actualisation des prises en charge possibles.

Cette structure s'adresse pour des patients âgés de plus de 60 ans et/ou polypathologique vivant à domicile ou en institution.

L'équipe médico-soignante est disponible pour assurer le suivi de vos patients/résidents, n'hésitez pas à les contacter si besoin car **l'HdJ a des disponibilités actuellement**, qui pourraient être d'une grande utilité **pour les patients âgés de la M2A.**

[Voir la présentation de l'HdJ](#)



Enquête offre santé sexuelle (ANR)

Les membres du projet de recherche GYMS financé par l'ANR lancent **une grande enquête à destination des professionnels de santé qui accompagnent la santé sexuelle** (gynécologues, médecins généralistes, sages-femmes), **ayant une activité libérale ou mixte**. Ce projet est mené par l'Université de Strasbourg et dure entre 10 et 15 minutes.

Toutes les informations relatives au projet sont sur projet-gyms.fr et les grands **résultats de l'enquête seront également publiés sur ce site.**

L'**objectif** est d'étudier **les relations interprofessionnelles** et de **déterminer s'il existe des différences selon la structure d'exercice.**

Vous trouverez ci-dessous le flyer d'information, et il est également possible de participer à cette enquête en cliquant [ici](#).

[Voir le flyer d'information](#)

L'agenda du mois



03 juin à 14h15 : En présentiel à la permanence parlementaire à Rixheim - Présentation de la CPTS Mulhouse Agglomération et échange sur les notions d'attractivité, et de démographie en Santé avec Monsieur le Député Olivier BECHT

03 juin à 15h30 : Uniquement en visioconférence - Réunion avec les Dr PERIN et BOUGUENNEC (de la CPAM du Haut-Rhin) pour échanger sur les parcours dans l'exercice coordonné

03 juin à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence - Première réunion de la cellule de crise de la CPTS Mulhouse Agglomération

04 juin à 12h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe SAS Masseur-Kinésithérapeute de la commission Soins Non Programmés de la CPTS Mulhouse Agglomération

05 juin à 19h30 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe 2 (Informer les PS sur la maladie rénale chronique) de la commission Maladies Chroniques de la CPTS Mulhouse Agglomération

06 juin à 18h00 : Uniquement en présentiel au Parc zoologique et botanique de Mulhouse puis à l'Auberge du Zoo - Accueil des internes en stage ambulatoire de l'agglomération mulhousienne, organisé par la CPTS Mulhouse Agglomération

07 juin à 20h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe SAS Infirmier de la commission Soins Non Programmés de la CPTS Mulhouse Agglomération

10 juin à 19h30 : En présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence - Réunion de la commission Ville-Hôpital de la CPTS Mulhouse Agglomération

10 juin à 20h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe Plaies'Mobiles de la commission Perte d'Autonomie de la CPTS Mulhouse Agglomération

11 juin à 14h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion GHT12 : repérage de la fragilité

12 juin à 19h30 : En présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence - Réunion de la commission Prévention (action (évaluation qualitative M ta Santé) de la CPTS Mulhouse Agglomération

13 juin à 14h00 : En présentiel à l'agence vidéo Carbone Café de Mulhouse - Interview vidéo court et dynamique du Président de la CPTS Mulhouse Agglomération faite par les mulhousiennes

13 juin à 15h00 : (lieu à définir) - Réunion avec la maternité du GHRMSA pour faire un bilan à 1 mois du PRADO

18 juin à 19h00 : Uniquement en présentiel à l'amphithéâtre du Centre Sportif Régional de Mulhouse - Première soirée thématique de la commission Périnatalité Enfance Adolescence de la CPTS Mulhouse Agglomération, autour de la dépression du post partum

19 juin à 20h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe Plaies'Mobiles de la commission Perte d'Autonomie de la CPTS Mulhouse Agglomération

19 juin à 20h00 : Uniquement en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus - Deuxième soirée de sensibilisation sur la surveillance et le suivi de patients souffrant d'insuffisance cardiaque de la commission Maladies Chroniques de la CPTS Mulhouse Agglomération

20 juin à 14h00 : Uniquement en présentiel à la Mairie de Mulhouse - Comité technique du Contrat Local de Santé mulhousien

20 juin à 20h00 : Uniquement en visioconférence - Assemblée Générale du Collectif CPTS 68

24 juin à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence - Réunion plénière de tous les groupes la commission Soins Non Programmés de la CPTS Mulhouse Agglomération

 **Secrétariat (du lundi au jeudi : 09h00 - 11h45 / 13h00 - 17h15 et le vendredi : 09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

 **03 67 26 75 50**

 contact@cpts-mulhouse-agglo.fr

 www.cpts-mulhouse-agglo.fr

 **Business Campus - Entrée A**

1er étage Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

Adhérez à la CPTS

© 2024 CPTS Mulhouse Agglomération

 **CPTS
Mulhouse
Agglomération**
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)